

d'une part, la membrane du tympan et ses muscles moteurs de l'autre ;

10° Que les examens faits sur plusieurs chanteurs émérites m'ont démontré que le tympan est disposé chez eux de manière à recevoir également et directement les sons sur toute sa surface ;

11° Que la direction oblique et très-inclinée de cette membrane, par rapport à l'axe du conduit auditif, constitue une disposition vicieuse qui, en affaiblissant l'ouïe, rend l'oreille très-rebelle à certains sons.

ARTICLE II.

Anomalies de la membrane du tympan.

Les anomalies de cette membrane ont été peu étudiées, car, à l'exception de celles produites par des altérations morbides, les auteurs n'en signalent aucune ; toutefois il est probable que, comme tous les organes, cette membrane doit subir l'influence qui résulte des vices de conformation de naissance, qui agit sur les autres appareils.

J'ai examiné les oreilles d'un grand nombre de sourds-muets ; et, à l'exception de deux, tous ceux chez lesquels j'ai trouvé les tympans détruits ou perforés, devaient cette lésion à une maladie survenue après la naissance ; chez deux sourds-muets, au contraire, les renseignements les plus minutieux m'ont persuadé que l'absence des tympans était congénitale.

Cette absence du tympan a été remarquée par Itard et Cl. Bernard. Nous n'avons jamais eu l'occasion d'en observer, et il faut que cette anomalie soit bien rare, puisque les médecins auristes ne citent pas d'autres exemples.

Il est facile de reconnaître les cas où la membrane a été détruite, et ceux où elle n'a jamais existé : dans le premier cas, il y a toujours, vers le point où s'insère cette cloison, une saillie formée par l'anneau tympanal, et on remarque une différence de couleur entre la peau du conduit qui est en deçà de l'anneau et celle de la muqueuse qui tapisse la caisse : celle-ci est d'un rouge beaucoup plus foncé ; tandis que dans

l'absence congénitale du tympan, il n'y a aucune démarcation entre le conduit et la caisse ; la muqueuse qui la tapisse n'offre pas de différence sensible dans sa coloration.

On a aussi parlé du tympan double : je n'ai jamais eu l'occasion d'observer cette anomalie et je crains bien que ceux qui l'ont annoncée n'aient été trompés par la présence d'une cloison mince, presque transparente, résultant d'une agglomération de petites pellicules réunies entre elles par une matière plastique, comme j'en ai observé plusieurs fois chez les personnes atteintes d'une affection herpétique du conduit. Menière cite quelques faits de ce genre produits dans les mêmes circonstances.

Certains auteurs pensent que la fausse membrane qui revêt le tympan chez le fœtus peut persister après la naissance, former là une espèce de bouchon qui empêche le son d'arriver jusqu'au tympan et s'opposer ainsi au développement de la fonction sensoriale. Je n'ai jamais eu l'occasion de remarquer un fait pareil, toutefois facile à comprendre. Drake est le seul auteur qui assure qu'un enfant de huit ans, sourd-muet, dut la guérison de son infirmité à l'expulsion de cette fausse membrane. Je laisse à son auteur la responsabilité de ce fait que je crois néanmoins devoir signaler.

L'épaississement du tympan est plus commun ; quoiqu'il survienne le plus souvent dans un âge avancé, il est assez fréquemment cause de la surdité chez des personnes encore jeunes ; mais il ne me paraît pas possible qu'il puisse devenir la source principale de la surdi-mutité.

J'ai examiné, avec mon spéculum et mon appareil, plus de trois cents sourds-muets de naissance, et je n'ai jamais vu cette membrane assez épaissie pour empêcher les ondes sonores d'en provoquer la vibration.

Les auteurs ont encore signalé la rigidité de cette membrane : je ne comprends pas que cette disposition anormale puisse exister sans l'épaississement ; je ferai, à cette occasion, une remarque identique à celle que j'ai énoncée relativement à la tension de cette membrane.